

Forum Fintech 2024 : l'ACPR à la rencontre de l'écosystème financier innovant



Photos © Emilie Albert

L'édition 2024 du Forum Fintech ACPR-AMF, à l'agenda de la *French Fintech Week*, s'est tenue le 14 octobre au Siège de la Banque de France et a réuni près de 350 personnes. Cet événement, co-organisé par les équipes Fintech-Innovation de l'ACPR et de l'AMF, est le point de rencontre entre les acteurs et porteurs de projets de l'écosystème Fintech et les autorités de contrôle, autour de sujets d'actualité.

Un événement au sein de la *French Fintech Week* 2024

François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France et Président de l'ACPR, puis Marie-Anne Barbat-Layani, Président de l'AMF, ont introduit les grands enjeux du moment pour l'écosystème.

→ [Consultez le discours complet du Gouverneur](#)

En écho, les tables rondes de la matinée ont porté sur la [place des fintechs au regard de l'IA dans le secteur financier](#), modérée par Olivier Fliche, Directeur du pôle Fintech-Innovation de l'ACPR ainsi que sur le [bilan et les perspectives de l'agenda finance numérique de la Commission européenne](#). Clara Chappaz, Secrétaire d'État chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique faisait sa première intervention publique en clôturant la matinée.

Nathalie Aufauvre, Secrétaire générale de l'ACPR et Sébastien Raspiller, Secrétaire général de l'AMF, ont ouvert l'après-midi en évoquant les enjeux des réglementations récentes et à venir avec DORA, MiCA et l'*open finance*.

Le reste du programme était conçu pour favoriser la rencontre des acteurs de l'écosystème Fintech avec les experts de l'ACPR, de l'AMF et de la Banque de France, autour d'ateliers et de stands thématiques consacrés aux questions pratiques rencontrées par les porteurs de projets Fintech. Une démonstration concrète de l'esprit du dialogue qui anime le Forum Fintech, ainsi que de notre volonté d'écoute de l'écosystème innovant, comme rappelé le matin même par le Gouverneur.

Les ateliers thématiques de l'après-midi ont porté sur :

- la mise en œuvre du règlement européen sur les crypto-actifs MiCA ([présentation](#), [vidéo](#)),
- la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ([présentation](#)),
- la cybersécurité avec le règlement DORA ([présentation](#), [vidéo](#)),
- les services de paiement ([présentation](#)).

→ [Le replay de l'intégralité des échanges de la matinée](#) est disponible sur la chaîne YouTube de l'ACPR.

La French Fintech Week 2024

La 5^e édition Forum Fintech s'inscrivait cette année encore au sein de la programmation de la *French Fintech Week*, une série d'événements de l'écosystème Fintech, à Paris et en régions, organisés sous le pilotage de France Fintech, Paris&Co, l'ACPR et l'AMF.

À cette occasion, Nathalie Aufauvre, secrétaire générale de l'ACPR, est intervenue au salon *Fintech R:Evolution*, organisé par France Fintech, pour rappeler le soutien de l'ACPR à l'innovation dans un cadre de gestion des risques maîtrisés. Lors de son intervention, Nathalie Aufauvre a rappelé que le secteur financier connaît actuellement de nombreuses évolutions réglementaires avec : le renforcement de la résilience opérationnelle et DORA (*Digital Operational Resilience Act*) ; ainsi que l'ouverture des données financières avec le paquet DSP3/PSR, qui conforte l'*open banking*, et le projet FIDA de mise en œuvre de l'*open finance*.

Nathalie Aufauvre a souligné que le règlement DORA (qui s'appliquera à tous les acteurs du secteur financier le 17 janvier 2025) ne doit pas être perçu comme une contrainte supplémentaire pour le système mais comme une façon de rendre le modèle d'affaires moins vulnérable. Renforcer la résilience cyber, c'est protéger les acteurs et le système, mais aussi renforcer la confiance des clients.

Quant aux textes européens relatifs à l'*open banking* et l'*open finance* (en cours de négociation), l'ACPR a rappelé qu'elle soutient les objectifs de ces textes en retenant trois dimensions majeures :

- faciliter l'émergence de ces nouveaux modèles d'affaires innovants, au bénéfice des consommateurs et du dynamisme du secteur financier ;
- simplifier et harmoniser, en vue d'éviter un empilement de textes qui ajouterait encore de la complexité ;
- protéger le consommateur et renforcer sa confiance dans les services financiers, en renforçant la lutte contre la fraude et la protection des données.

Toujours dans le cadre de la French Fintech Week, le pôle Fintech-Innovation de l'ACPR est également intervenu en région au Forum Fintech Lyon, organisé par l'association locale Lyon Place financière, dans le cadre d'un événement consacré aux opportunités de l'intelligence artificielle (IA) dans la finance.